



Changement de serrure surte porte blindée

Par **eric**, le **12/01/2012** à **23:55**

Bonjour,

Je viens de changer d'appartement, lors de l'état des lieux, j'ai testé toutes les clés de ma porte sans constater le moindre problème.

Moins d'une semaine après, lors d'un passage pour rapporter quelques affaires, en refermant la porte (pour fermer de l'extérieur et quitter l'appartement) la partie ronde dans laquelle on insère la clé (canon, barillet ??) et venue avec lorsque j'ai retiré la clé.

Puis-je demander à la société qui me loue l'appartement de prendre en charge les réparations?

Les points sur lesquels je voudrais appuyer ma demande sont le court délai entre la remise des clés et mon problème ainsi que le fait que je n'ai ni eu le temps d'abimer ni d'entretenir cette serrure.

Je dois voir dès demain la société en question car je ne peux me permettre d'attendre le week end pour faire ces travaux (l'appartement n'étant pas fermé pour le moment).

De plus ce type de serrure (bricard) semble couter extrêmement cher.

Si quelqu'un a des infos sur ce type de problème (éventuellement sur ce cas précis de "début de bail"), je vous serez très reconnaissant de me renseigner.

cordialement.